



PARLEMENT FEDERAL BELGE



Réunion des présidents des comités sur l'environnement Bruxelles, les 3 et 4 octobre 2010

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1) Lieu de la réunion

Parlement flamand - Hémicycle
Accès depuis : Rue Ducale 6, 1000 Bruxelles

2) Secrétariat de la réunion

Pour toute information relative à cette réunion, prière de prendre contact par écrit à l'adresse : dienst.europa@vlaamsparlement.be ou par téléphone au numéro : +32 2 552 45 69
Site Web : <http://www.parlement-eu2010.be>

3) Logement

Les réservations d'hôtel peuvent s'effectuer **uniquement** en ligne : <http://secure-squatra.be>

Des chambres ont été réservées dans 3 hôtels. La disponibilité et les taux préférentiels sont garantis jusqu'au 21/08/010 uniquement. L'annulation est gratuite jusqu'au plus tard 3 jours avant la date d'arrivée.

- Radisson SAS (5 étoiles)
Rue Fossé-du-Loups 47
1000 Bruxelles
- Hôtel Royal Windsor Grand Place (5 étoiles)
Rue Duquesnoy 5
1000 Bruxelles
- Hôtel Novotel Grand Place (4 étoiles)
Rue du Marché aux Herbes 120
1000 Bruxelles

4) Arrivée et départ des délégations

Un transport organisé n'est pas prévu : les présidents et les membres des délégations sont invités à planifier leur propre transport depuis l'aéroport ou la gare vers leur hôtel.

5) Autres transferts

Des autocars attendront les participants **rue de Lozum** (voir plan) (les participants seront accompagnés depuis leur hôtel vers l'autocar) :

- Visite à Umicore et de la ville d'Anvers : départ le dimanche à **13 h 30**
- Dîner au "De Daktuin" : départ le dimanche à **19 h 45**

- Réunion au Parlement flamand : départ le lundi à **8 h 45**

6) Accréditations

Tous les participants à la réunion recevront un badge d'accréditation et un plan qui peuvent être retirés dans les hôtels le dimanche 3 octobre 2010 de 11 h à 13 h et au Parlement flamand le lundi 4 octobre 2010 de 9 h à 9 h 30.

La couleur des cordons du badge renseigne :

- Membre du Parlement : rouge
- Officiel : bleu
- Organisation: vert

7) Traduction simultanée

Des services de traduction simultanée seront prévus en français, néerlandais et anglais. 3 cabines de traduction supplémentaires seront installées qui seront assignées sur la base du premier venu, premier servi.

8) Documents

Les documents de session seront régulièrement actualisés sur le site Web. Les versions finales seront remises après accréditation. Conformément à la section 9.2 du règlement d'ordre intérieur COSAC, les documents seront disponibles en anglais et en français.

9) Presse

La conférence est ouverte aux médias.

10) Salle de réunion

Une salle équipée d'ordinateurs, d'un télécopieur et d'un téléphone sera mise à la disposition des participants. Tous les ordinateurs auront accès à Internet, et une connexion Wi-Fi sera également prévue (identifiant et mot de passe disponibles auprès du bureau des accréditations)

11) Politique interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer dans le bâtiment du Parlement.

12) Devise

La devise en cours en Belgique est l'Euro.
Les hôtels de la conférence peuvent se charger du change.